

Résultats du concours d'octobre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rions leur jeunesse de cœur et d'esprit. C'est alors que le président nous fit :

— Savez-vous pourquoi nos collègues sont si bien conservés ? C'est parce qu'ils vont tous les samedis à la *Vente de blanc*, au Café Vaudois !

Mat.

La Roche : un nouveau juge de paix

La vaste commune de la Roche, au pied de la Berra, à la limite des langues, est une de celles qui a le mieux conservé le patois. C'est de là qu'est originaire la grande famille des Brodard, qui en sont fiers, à juste titre. On nous a signalé qu'un de nos amis patoisants, M. Joseph Brodard, a été nommé juge de paix du cercle, après avoir été greffier de la justice de paix pendant 40 ans.

NOUS AVONS REÇU...

Le Plaisant Almanach de Chalamala, publié à Bulle, sous les auspices des « Tréteaux de Chalamala ».

Cet almanach, qui fait chaque année l'objet d'une présentation illustrée remarquable, donne des reflets judicieusement choisis et suggestifs de la vie gruérienne et sait — grâce à ses nombreux collaborateurs érudits — relier agréablement le passé au présent.

Le patois y a naturellement sa place sous les signatures de Dzojè Yerly, Luvi don Vèrne, Firmin Gremion, âgé de 88 ans, P. Callixte Ruffieux.

Sous le titre « Gruérin et rétoroman », très intéressants articles de Gonzague de Reynold, ainsi que de Jean Humbert, sur « Henri Naef, styliste et poète », et de Henri Gremaud, sur « Le premier amour de Joséphine, impératrice des Français, fut Gruérien ».

Une bonne soirée à passer en sa compagnie.

rms.

Résultats du concours d'octobre

... Et tout d'abord, chers motscroisistes, nos excuses pour n'avoir pas été suffisamment précis dans certaines définitions, comme nous le fait gentiment et justement remarquer M. Julien Marquis, de Mervelier, dans le Jura. C'est ainsi qu'au 10/2 horizontal, il eût été plus exact de dire : « Ce que ne doit pas prendre une personne à qui l'on pose un lapin... » C'est, en effet, elle qui risque de prendre *racine*. Au 6/1 horizontal, il aurait été préférable de mettre : « Fut présent... à la fermeture du Comptoir suisse » (*assista*), et au 12/2 vertical : « Ce qu'a fait un bruit lorsqu'il eut cessé. » (Il s'est *tu*.)

Malgré cela, 55 concurrents sur 65 nous ont adressé des grilles conformes à la grille originale.

Quelques fautes : renier au lieu de relier ; génie à la place de genre. C'est tout ! Bravo...

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

Mme M. Freymond-Bouquet, Corrençon s/St-Cierges.

M. Antoine Martenet, Troistorrents.

M. Jean Barras, Onnens (Fribourg).

M. Marcel Raoux, Lausanne.

Mme Lucie Rossier, Villarzel.

M. F. Pilloud-Collet, Marchissy.

M. Paul Delacrausaz, Lausanne.

M. A. Steiner, Umiken (Argovie).

Mlle L. Puenzieux, Clarens.

M. Joseph Baud, Albeuve (Fribourg).

M. P. Cottier-Jaquier, Corseaux s/ Vevey.

Mme L. Conne-Abrezol, Corseaux s/ Vevey.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre 1960, une grille conforme à la grille originale, à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

P.-S. : Faites-nous des abonnés.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS
et surtout, dites-leur bien que vous avez vu
leur annonce dans le **CONTEUR !**
